

## Journée en baie de Somme et parc du Marquenterre – Dimanche 21 mai 2017

Bien Vivre à Estrées organise une journée en Baie de Somme, le dimanche 21 mai 2017. Cette journée permettra de visiter le Parc du Marquenterre et de découvrir la nature et la vie des oiseaux migrateurs grâce aux commentaires d'un guide nature. Après la pause déjeuner libre, les participants prendront le Chemin de Fer de la Baie de Somme, authentique train à vapeur depuis la gare du Crotoy jusqu'à celle de Saint Valéry. Les inscriptions sont terminées et le voyage est confirmé. Les participants sont invités à être présents sur la place d'Estrées à 7 h 45, le dimanche 21 mai 2017.

## Villageois en Fête – Dimanche 2 juillet 2017

Bien Vivre à Estrées vous informe qu'elle organisera le dimanche 2 juillet 2017 à midi, sur le terrain de football de la commune, la manifestation « Villageois en fête » 9ème édition. La manifestation est gratuite et ouverte à tous, les familles et les amis sont les bienvenus. Des informations complémentaires vous seront données ultérieurement. Merci de noter cette date sur votre agenda.

## Rallye pédestre historique « Sur le chemin de la Grande Guerre »

Le SIRA organise le jeudi 25 mai 2017 un rallye touristique pédestre avec théâtre et musique intitulé « Sur le chemin de la Grande Guerre ». La compagnie l'Eléphant dans le Boa et des comédiens amateurs vous invitent à faire un voyage dans le passé, au temps de la grande guerre. Que s'est-il passé sur notre territoire? Organisé sur les territoires de Goelzin et d'Estrées, le départ aura lieu à 9h30 à Goelzin. Parcours d'environ 12 km; repas prévu le midi à la salle des fêtes d'Estrées; buvette restauration sur place ou possibilité de venir avec son pique nique. Prévoir des vêtements chauds et des chaussures adaptées à la météo. La participation est gratuite. Renseignements et inscriptions au 03 27 89 99 94.

**Séjours Vacances Ados Été 2017**

<p><b>Séjour Découverte</b> 14 / 17 ANS Du Lundi 17 au Mardi 25 juillet Base de Loisirs - TARN (81) à Saint-Nicolas-de-la-Grave Hébergement en pension complète sous tentes Activités : canoë, paddle, planche à voile, randonnées, visites.. <b>TARIF : 250€</b></p>	<p><b>Séjour Montagne</b> 11 / 14 ANS Du Lundi 7 au Lundi 14 août Chalet Le Duchet à Nanchez JURA (39) Hébergement en pension complète Activités : parcours aventure, tir à l'arc, VTT, balade découverte.. <b>TARIF : 270€</b></p>
---	---

Tarif dégressif avec l'Aide aux Vacances Enfants  
Bons Vacances MSA acceptés

Inscriptions ouvertes le Lundi 29 MAI (15 places par séjour)

Plus d'infos : 03.27.89.51.74  
www.sira59.fr  
f sira jeunesse

### Envoyez-nous vos articles !

Vous pouvez, dès à présent et **jusqu'au 25 mai 2017**, déposer vos communiqués en mairie ou les envoyer à l'adresse mail suivante : [communication@estrees.fr](mailto:communication@estrees.fr)

La commission infos

IPNS



**Mairie d'Estrées**  
TEL : 03 27 89 61 21  
[mairie@estrees.fr](mailto:mairie@estrees.fr)  
[www.estrees.fr](http://www.estrees.fr)



## AGENDA

Mai 2017

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
1	2	3	4	5	6	7
1 <sup>er</sup> mai Vente de muguet par l'APE		Ramassage des verres 17h – 19h – Mairie Permanence impôts				8h-19h - école : 2 <sup>nd</sup> tour des élections présidentielles
8	9	10	11	12	13	14
10h45 – Mairie : Cérémonie du 8 mai 1945		17h – 19h – Mairie Permanence impôts			9h45 à 11h45 : Mairie ouverte Ramassage des encombrants	
15	16	17	18	19	20	21
16h-19h : Médiathèque						Journée en baie de Somme et parc du Marquenterre avec BVE
22	23	24	25	26	27	28
16h-19h : Médiathèque			Ascension Férié Rallye pédestre avec le SIRA	Pas d'école	9h45 à 11h45 : Mairie ouverte	
29	30	31				
16h-19h : Médiathèque						
<b>NOTES :</b>						
11 juin : 1 <sup>er</sup> tour des élections législatives 18 juin : 2 <sup>ème</sup> tour des élections législatives 17 juin à 11h : Commémoration de l'appel du 18 juin au Square Maurice Sauvage						

## Vente de muguet – APE

Comme chaque année l'APE met en vente du muguet, brin seul ou avec rose. Nous installerons deux stands lundi matin de 08h00 à 12h00. Le premier stand se tiendra en bas de la rue de la mairie et le second au rond-point de Gouy-Sous-Bellone. Faites plaisir à vos proches !

Si vous souhaitez réserver un ou plusieurs brins à l'avance, vous pouvez contacter Frédéric MARCO au 03 27 08 11 67. Nous mettrons votre commande de côté. Merci et bon 1<sup>er</sup> mai.

## Commémoration du 8 mai

La cérémonie commémorative de la victoire du 8 mai 1945 se déroulera le **8 mai à 11h** au monument aux morts (rassemblement à 10h45 derrière la mairie). La Municipalité et la section des Anciens Combattants invitent les Estrésiennes, les Estrésiens et les enfants des écoles à participer à cette manifestation.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi dans la salle des mariages de la Mairie.

## Permanences pour les déclarations de revenus

Comme les années précédentes, Lionel BLASSEL vous aidera à remplir votre déclaration de revenus 2016. Une permanence sera donc assurée en mairie **les mercredis 3 et 10 mai de 17h à 19h**.

## Budget communal

Le budget primitif de l'année 2017 a été voté à l'unanimité lors du dernier conseil municipal.

Les taux des taxes communales sont inchangés par rapport à 2016, à savoir :

- Taxe d'habitation : 12,07 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 16,32 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 54,72%

## Elections présidentielles - rappel

Le second tour des élections présidentielles aura lieu le 7 mai prochain. Le bureau de vote sera installé dans le hall de l'école maternelle, rue du chalet. Il sera ouvert de 8h à 19h.

Pour voter, chaque électeur devra présenter une pièce d'identité et sa carte d'électeur signée.

## Ramassage ou recyclage des déchets verts

D'avril à octobre, le ramassage des déchets verts reprend tous les jeudis pour les habitants équipés d'un bac. Ce dernier peut être loué pour un montant de 40 €/an. D'autres solutions existent pour le recyclage de vos déchets verts : le compostage individuel, le dépôt dans les déchèteries de la CAD. La plus proche se situe à Arleux.

Rappelons que le SYMEVAD animera des réunions sur le compostage les jeudis 11 mai et 15 juin à partir de 18h30 dans ses locaux, 60 rue Mirabeau prolongée à Evin Malmaison. Le compostage à domicile permet de recycler et de valoriser toutes les matières organiques du jardin et de la cuisine, ce qui limite la quantité des ordures ménagères à collecter puis à envoyer en décharge ou en incinération. A l'issue de ces rendez-vous, il sera remis gratuitement un composteur aux habitants de la CAD. Inscription obligatoire au 03 21 79 54 32.

## Travaux de réfection de chaussée

Le département nous informe de travaux de gravillonnage sur la D135A correspondant aux rues du Calvaire et d'Arleux ainsi qu'à la route d'Arleux entre mai et septembre 2017. Nous vous recommandons la plus grande vigilance pendant et après les travaux.

## Travaux sur les lignes électriques

Des travaux d'entretien des lignes électriques vont prochainement être entrepris entre les postes de Dechy et Gavrelle et pourraient impacter notre commune entre les mois de juin et décembre. Les travaux projetés sur l'ouvrage pourront être consultés en mairie.

L'entreprise OMEXOM a la charge des travaux. Pour toute réclamation concernant ces travaux, vous pouvez vous adresser à Monsieur Vandentorren au 06 46 63 00 34. Les riverains peuvent également contacter RTE aux coordonnées suivantes : gregory.crepin@rte-france.com.

## Collecte des déchets

Le ramassage des déchets sera assuré comme à son habitude le jeudi de l'Ascension.

## Entretien des trottoirs

Si les trottoirs appartiennent au domaine public, nous vous rappelons que les haies ou autres plantations implantées sur votre propriété ne doivent pas entraver la circulation. Nous vous recommandons donc vivement d'effectuer en cette période les tailles de vos haies.

De même, merci à chacun de veiller au bon entretien des fils d'eau. Le prochain nettoyage par une société spécialisée sera effectué en juillet.

Enfin, signalons que nous ne pouvons plus utiliser de produits chimiques pour le traitement des mauvaises herbes. D'autres solutions sont actuellement étudiées.

## Evolution des modes de délivrance des Cartes Nationales d'Identité (CNI)

Depuis mi-mars 2017, les CNI sont délivrées dans le cadre d'un processus intégralement dématérialisé, identique à celui des passeports. Les usagers ne déposent plus leur demande de CNI auprès de la mairie de leur domicile mais dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil, à savoir pour l'arrondissement de DOUAI : les mairies d'Arleux, Aniche, Douai et Orchies.

En raison d'une affluence régulière, **les mairies d'Aniche et de Douai** nous informent que les demandes de Cartes Nationales d'Identité et de passeports seront traitées uniquement sur rendez-vous.

- o Pour Aniche : en appelant le 03 27 99 91 11 ou le 03 27 99 91 10 ou le 03 27 90 91 18 ou le 03 27 99 91 12.
- o Pour Douai : merci de contacter le service de l'état-civil au 03 27 93 58 01 ou via la rubrique contact de <http://www.ville-douai.fr>

## Le Bureau de la Société de Chasse d'Estrées vous informe - Respect de notre territoire

Les beaux jours sont de retour. La plaine est belle. Le soleil est propice à la balade. **La détente des chiens est tout à fait courante.** Cette balade doit respecter les règles du bien vivre ensemble. Les champs en ces périodes de reproduction du gibier ne sont en aucun cas un lieu d'exercice, de même pour les accompagnants de nos canidés. Ces pratiques sont verbalisables par toute personne assermentée. **Pour ce qui est de la divagation, l'article n°1 de l'arrêté du 16 mars 1955** (JO du 24 mars 1955) précise que : « Pour prévenir la destruction des oiseaux et de toutes espèces de gibier et pour favoriser leur repeuplement, il est interdit de laisser divaguer les chiens dans les terres cultivées ou non, les prés, les vignes, les vergers, les bois, les cultures Agricoles ». **Dans tous les cas, la divagation est interdite.** Nous vous en remercions à l'avance.